*Simone et Gérard filaient le parfait bonheur… en couple depuis 5 ans, vie commune dans une petite maison en banlieue qu’ils habitent avec le chien Boogie.*

*Ils reçoivent souvent leurs amis, font un petit voyage au Mexique à chaque hiver… la belle vie quoi.*

*Mais les apparences peuvent être trompeuses!*

*Un soir d’avril, alors qu’il arrive plus tôt que prévu d’un voyage d’affaires, Gérard surprend Simone au lit avec Jean-Sebastien, son meilleur ami.*

*Du jour au lendemain, Gérard déménage dans un 4 ½, seul.   Simone a racheté sa part de leur petite maison qu’elle habite maintenant avec Boogie… et Jean-Sebastien.*

*Gérard est pour le moins triste et en colère.  Il a tout perdu : sa blonde, sa maison… même son chien!*

*Il va noyer sa peine dans un bar sportif de son quartier.*

*Quelques consommations plus tard, alors qu’il regarde la finale de la Coupe Stanley à l’écran, qui entre dans le bar… oh que oui… Jean-Sebastien.*

*Bing Bang Boom…*

*Lors de cette formation, nous allons mieux connaître le rôle de nos cours municipales en matière criminelle à travers les aventures de Gérard.*

*Nous allons explorer:*

*Les compétences des cours municipales*

*Le processus de l’arrestation et des moyens d’enjoindre quelqu’un à comparaitre à la cour.*

*La comparution, le rôle du greffe et de la poursuite*

*Le pro forma : les délais et la réalité Jordan et Cody*

*Le procès : la preuve, la procédure et les fardeaux de preuve*

*Les justifications et les excuses*

*Le jugement et la sentence*

Catherine Haccoun j.c.m.

Juge municipale

Juge des Cours municipales de la ville de Sainte-Adele, de Boisbriand, de Sainte-Agathe-des-Monts, de Mont-Tremblant et de la MRC d’Antoine-Labelle.

(514) 232-8504